



- **Gestion sanitaire** : Depuis le 2 février, le ministère de l'Education Nationale ayant modifié le protocole sanitaire avec l'arrivée des variants en France (majoritairement le variant britannique pour notre région bretonne), nous vous donnons quelques rappels importants :
 - Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Il leur est demandé de prendre les précautions suivantes avant de conduire leurs enfants à l'école :
 - surveiller l'apparition de symptômes chez leurs enfants ;
 - en cas de symptômes évocateurs de la Covid-19 ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école et les parents prennent avis auprès du médecin traitant qui décide des mesures à prendre ;
 - ne pas conduire à l'école les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement ou est en attente de résultats avec symptômes ;
 - informer l'école s'ils ne conduisent pas leur(s) enfant(s) à l'école en précisant la raison ;
 - avoir une hygiène stricte des mains comprenant le lavage au départ et au retour à la maison.
- **Photos de classe** : Elles seront faites le lundi 12 avril. Merci de ne pas habiller vos enfants avec des vêtements de couleur verte car le photographe utilisera un fond vert pour insérer des objets sur l'image. Le thème de la photo panoramique est le cinéma, nous vous sollicitons pour nous prêter tout objet en lien avec le cinéma, clap, bobines, chaises, projecteur ...
- **Natation pour les élèves de GS au CM2** : Au vu du contexte sanitaire et malgré quelques reprises partielles des séances de natation avec un nouveau planning, l'équipe enseignante a fait le choix d'annuler les séances de piscine pour cette année scolaire.
- **Intervention gendarmes pour les CM** : Le jeudi 22 avril, ils rencontreront les élèves et aborderont avec eux les réseaux sociaux et les incivilités et violences.
- **Kipépéo et bol de riz** : Merci aux nombreux élèves qui ont fait le choix de participer à cette opération.
- **Portes ouvertes du 17 avril** : elles sont annulées.
- **Mosaïque à l'école** : Tous les enfants vont être initiés à l'art de la mosaïque. Ce projet pédagogique, lié aux arts plastiques, a pour finalité la création de fresques sur le thème du vivre ensemble, du partage et du respect. Les fresques embelliront les façades de l'école.
Ce projet se déroulera tout au long du troisième trimestre. Une plasticienne, Stéphanie Hignou, interviendra plusieurs fois au sein de chacune des classes pour former et accompagner les élèves dans la découverte des différentes techniques : mosaïques, céramique et bois. Ce projet collectif permettra aussi de renforcer la cohésion au sein de l'école.
Le coût par élève s'élève à 34 €. L'A.P.E.L. prend en charge 20 € par élève. Une participation de 14 € vous est demandée, elle sera prélevée sur la facture du mois d'Avril début Mai.

Le chef d'établissement